

République française

Département de l'Aude

COMMUNE D'ANTUGNAC

Séance du 11 juin 2021

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 02/06/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe COMTE</i>
Présents : 10	Présents : Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Béatrice GAMBUS, Bénédicte POLET, Didier SACCO, Christophe SALVAT, Ferdinand HUGEL, Aurore HUGEL, Carole VERGÉ
Votants: 10	
Pour: 10	Représentés:
Contre: 0	Excusés: Vera BLAGÉVA
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Carole VERGÉ

Objet: Désignation de délégué au SYADEN - DE_2021_28

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner 1 membre appelé à représenter la commune au sein du Syndicat Audois d'Electrification, suite à la démission de M. BAYLAC Matthieu. M. SACCO Didier déjà désigné restant en place.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président et après avoir délibéré :

Considérant qu'il y a lieu de désigner 1 membre pour le Syndicat Audois d'Electrification vote à bulletin secret et à l'unanimité, le membre suivant :

- HUGEL Ferdinand

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés, conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE

Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___